académie Strasbourg

RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Pôle pédagogique

Inspection pédagogique régionale

Affaire suivie par
Sylvain Gland

Téléphone : 03.88.23.38.80
06.19.72.91.47

Mél.
sylvain.gland@ac-strasbourg.fr

Pôle Organisation scolaire et politiques éducatives

Délégation Académique à l'Action Culturelle

Affaire suivie par
Emmanuel Claerr

Téléphone : 03 88 23 39 06
Mél.
emmanuel.claerr@ac-strasbourg.fr

Référence : 2018- 327

Adresse des bureaux
27 boulevard Poincaré
67000 Strasbourg

Adresse postale
6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

Strasbourg, le 14 septembre 2018

La Rectrice de l'académie

à

Mesdames, Messieurs les directeurs d'école
Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement
du second degré

S/C de Madame l'Inspectrice d'académie, Directrice académique des services départementaux de l'Education nationale du Haut-Rhin
Monsieur l'Inspecteur d'académie, Directeur académique des services départementaux de l'Education nationale du Bas-Rhin

Objet : Labellisation académique E3D (Ecole | Etablissement en Démarche globale de Développement Durable)

PJ : Cahier des charges, formulaire de candidature et critères d'obtention du label académique E3D
Pour les collèges du Bas-Rhin : aide proposée par le conseil départemental 67

Mesdames, Messieurs,

L'académie de Strasbourg propose aux écoles, collèges et lycées alsaciens de candidater à la labellisation E3D, décernée en partenariat avec la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), la Région Grand Est, les Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, l'Eurométropole de Strasbourg, l'Association régionale pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace (Ariena) et nos partenaires privés (EDF et Société générale). Depuis la rentrée 2017, 61 écoles, établissements et cités scolaires ont déjà obtenu la labellisation académique E3D.

Cette labellisation impulsée par le ministère de l'éducation nationale (circulaire n°2015-018 du 4 février 2015) se décline dans chaque académie selon les spécificités de son territoire et selon trois niveaux : engagement dans la démarche, approfondissement et déploiement. Il s'agit de valoriser les démarches globales d'école ou d'établissement scolaire en faveur du développement durable générant une synergie entre les enseignements et les actions mises en place par la collectivité de rattachement (lutte contre le gaspillage alimentaire, développement du tri des déchets, utilisation dans le restaurant scolaire de produits alimentaires locaux et respectueux des hommes et de l'environnement, solidarité locale et internationale, etc.).

.../...

Complémentaire des autres dispositifs existants (*Eco-Ecole* proposé par Teragir, *Lycées en transition* porté par la Région Grand Est, *Agenda 21 scolaire* impulsé par les collectivités territoriales…), la labellisation académique E3D contribue à mobiliser l'ensemble des personnels et des élèves autour d'une démarche lisible, attractive et fédératrice qui s'inscrit pleinement dans les parcours éducatifs (EAC, santé, citoyen et avenir) en cohérence avec le projet académique 2017-2020. La labellisation sera valorisée lors du dialogue de gestion avec les services académiques.

Je suis sûre que vos équipes et vous-même accorderez tout l'intérêt qu'elle mérite à cette démarche.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Sophie BÉJEAN
Rectrice de l'académie de Strasbourg
Chancelière des universités d'Alsace